



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Ouverture officielle du parc canin à Labelle

Labelle, le 27 juillet 2025 – La Municipalité de Labelle est heureuse d'annoncer l'ouverture officielle de son parc canin, un lieu entièrement dédié au bien-être et à la socialisation des chiens... et de leurs propriétaires!

Ce projet est issu des consultations citoyennes menées dans le cadre de la Politique familiale municipale et de la démarche Municipalité amie des aînés (PFM–MADA). Pour répondre aux besoins exprimés par la population, la Municipalité a investi la somme de 49 697 \$, financée à même le Fonds de parc et de terrain de jeux.

Aménagé au parc des Cheminots et accessible par le stationnement situé au 49, rue Alarie, le parc canin est ouvert tous les jours, de 7 h à 22 h. Il permet aux chiens de courir, jouer et interagir librement, sous la supervision de leurs maîtres.

« À plusieurs reprises, on nous a demandé si un parc canin verrait le jour à Labelle. Eh bien, c'est maintenant chose faite! Nous sommes fiers de cette réalisation, qui contribuera au bien-être de nos citoyens et de leurs fidèles compagnons. Avec l'essor du mouvement "toutourisme", ce nouveau parc répond parfaitement aux besoins de notre communauté. J'en suis personnellement très heureuse, et il ne fait aucun doute que vous m'y verrez souvent avec mes golden retrievers! » – Vicki Émard, mairesse

Aménagements sur place

Afin d'offrir une expérience agréable à tous, le site est équipé des éléments suivants :

- Une aire d'exercice divisée en deux zones gazonnées : l'une pour les petits chiens, l'autre pour les plus grands;
- Une fontaine d'eau (fermée durant l'hiver);
- Des sacs pour ramasser les excréments;
- Une poubelle pour y déposer les sacs souillés;
- Un luminaire assurant une bonne visibilité et contribuant à la sécurité en soirée.

Rappel des règles de conduite

Pour favoriser une cohabitation harmonieuse, les usagers sont invités à respecter les consignes affichées à l'entrée du parc, notamment :

- Garder les lieux propres et jeter les excréments dans la poubelle prévue à cet effet;
- Rester à l'intérieur du parc avec leur chien et le surveiller en tout temps;
- Ne pas amener de chien nerveux, agressif ou malade.

Remerciements

La Municipalité tient à remercier l'équipe des travaux publics, celle de l'urbanisme ainsi que le chargé de projet, qui ont travaillé de concert pour mener à bien ce projet. Elle remercie également les citoyens pour leur collaboration et leur respect des consignes, qui permettront à tous de profiter pleinement de ce nouvel espace.

-30-

Source :

Valérie Grégoire-Charron
Directrice des finances et directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Municipalité de Labelle
819 681-3371, poste 5002
vgregoire@municipalite.labelle.qc.ca